

# Préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA)



**Diplôme**  
Préparation aux examens



**Domaine(s) d'étude**  
Droit privé



**Accessible en**  
Formation initiale,  
Formation continue



**Établissements**  
Université  
Toulouse  
Capitole

## Présentation

La préparation à l'examen CRFPA est organisée dans le cadre de l'[Institut d'Etudes Judiciaires](#).

Répondant aux exigences de l'examen national, elle repose sur une formation intensive, organisée entre début décembre et fin mai, proposant aux candidats des entraînements dans toutes les matières inscrites à l'examen : note de synthèse, droit des obligations, épreuves de spécialité et de procédure, grand-oral et langue.

Tous les sujets d'entraînement donnent lieu à une séance de correction avec l'auteur du sujet afin d'approfondir la méthode de chaque exercice et d'exposer les éléments de fond attendus.

Ces entraînements sont complétés par des enseignements transversaux en culture juridique, culture judiciaire et histoire des institutions et de la justice, ainsi que par des séminaires thématiques en droits et libertés fondamentaux.

### Compétences visées :

- \* Acquérir la méthodologie des exercices proposés à l'examen national ;
- \* Conforter le socle de connaissances acquis antérieurement dans les matières de l'examen national ;
- \* Développer une culture juridique générale et un esprit critique.

## Objectifs

Préparer l'examen d'accès à un Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats.

## Admission

### Conditions d'admission

L'accès à la préparation CRFPA est ouverte sans candidature préalable. L'inscription à la préparation est **obligatoire** pour s'inscrire ensuite à l'examen CRFPA.

### Formation(s) requise(s)

- \* Etre titulaire d'un M1 juridique
- \* Certains diplômes sont reconnus comme équivalents au M1 :

[Arrêté du 25 novembre 1998](#)

[Arrêté du 21 mars 2007](#)

### Inscription

**1ERE ETAPE : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A LA PREPARATION CRFPA**

Les inscriptions à la préparation CRFPA sont ouvertes à partir **du 5 juillet**.

Les inscriptions sont réalisées uniquement par le service des [inscriptions](#).

Les inscriptions à la préparation CRFPA s'effectuent:

- \* Via la plateforme [IAREINS](#) pour les étudiants ayant déjà été inscrits au sein d'UT Capitole.
- \* Pour les primo-entrants et étudiants boursiers ils devront se conformer à la procédure [tout présentiel](#) en demandant un rendez-vous à la hotline (05 61 63 38 15) entre le 5 juillet et le 19 juillet et du 21 août au 1er septembre. Les rendez-vous en présentiel seront donnés à partir du 22 août 9 heures.

L'inscription pédagogique est réalisée par le secrétariat de l'IEJ lorsque tous les étudiants sont inscrits administrativement. L'accès à l'ENT n'est possible qu'à ce moment-là, c'est à dire en fin d'année.

#### INSCRIPTIONS DECALEES

#### **Phase 1: Ouverture du formulaire du 13 au 27 octobre pour des rendez-vous en présentiel les 2 et 3 novembre:**

Les inscriptions en présentiel, sur rendez-vous seront ouvertes uniquement aux **étudiants non admissibles au concours CRFPA 2023** auprès du [Bureau Inscriptions Organisation \(BIO\)](#) (05 61 63 37 45 / 35 86) par complétude du formulaire en ligne **du 13 octobre 2023 (9h) jusqu'au 27 octobre 2023 (16h)**.

Les rendez-vous ainsi que les dossiers d'inscription seront envoyés par e-mail, sur l'adresse renseignée dans le formulaire de demande. Les rendez-vous ne sont pas reportés, les dossiers incomplets seront systématiquement rejetés.

#### **Phase 2: Ouverture du formulaire du 28 novembre (à partir de 12h) au 5 décembre (jusqu'à 23h59) pour des rendez-vous en présentiel entre le 1er décembre après-midi et le 6 décembre (jusqu'à 12h).**

Les inscriptions en présentiel, sur rendez-vous, seront ouvertes auprès du Bureau Inscriptions Organisation (BIO) (05 61 63 37 45 / 35 86) par complétude du **formulaire en ligne** du 28 novembre 2023 (12h) jusqu'au 6 décembre 2023 (12h).

Les rendez-vous ainsi que les dossiers d'inscription seront envoyés par e-mail, sur l'adresse renseignée dans le formulaire de demande. Les rendez-vous ne sont pas

reportés, les dossiers incomplets seront systématiquement rejetés.. Le service des inscriptions prendra ensuite contact avec vous. Les frais d'inscription pourront être réglés par CB ou chèque (pas de virement possible).

#### **2EME ETAPE : INSCRIPTION A L'EXAMEN CRFPA**

Le candidat doit prendre **OBLIGATOIREMENT** une inscription administrative à l'examen auprès de l'Université qu'il a choisie comme centre d'examen.

Il lui faut donc être **inscrit à l'IEJ** pour s'inscrire à l'examen dans un second temps.

Conformément à [l'arrêté du 17 octobre 2016](#) fixant les modalités de l'examen, l'inscription devra être réalisée **IMPERATIVEMENT avant le 31 décembre** de l'année précédant l'examen mais en respectant les dates d'inscription de l'Université. Aucune inscription hors délai ne sera acceptée.

Le candidat ne peut s'inscrire que dans une seule université mais il peut en changer à chaque session.

Il est possible de s'inscrire en même temps à un M1 ou à un M2 et à la préparation à l'examen d'accès au CRFPA pour une même année universitaire.

Une inscription seule à un M1 ou à un M2 ne permet pas de s'inscrire à l'examen d'entrée à l'école des avocats; l'inscription à la préparation à l'examen, et donc à l'IEJ, est OBLIGATOIRE, les candidats doivent donc toujours s'inscrire auprès d'un IEJ pour passer l'examen.

#### **Modalités de l'inscription à l'examen :**

**L'inscription à l'examen est différente de l'inscription à l'IEJ.** Elle se déroule en deux temps :

- \* L'inscription administrative à l'examen d'accès au CRFPA se déroule dès la rentrée de la préparation (début décembre) sur une procédure dématérialisée disponible depuis l'espace de cours "Mes cours en ligne" et doit être terminée au 31 décembre (cf [arrêté du 17 octobre 2016](#)).
- \* L'inscription pédagogique (choix des matières) est effectuée au mois de février sur l'espace de cours "Mes cours en ligne".

# Et après...

---

## Poursuite d'études

Obtenir le CAPA après dix-huit mois de formation dans une Ecole des Avocats.

[Ecole des avocats Sud-Ouest Pyrénées](#)

## Contact(s)

---

### Autres contacts

#### Contact scolarité

##### **Secrétariat IEJ de Toulouse**

Manufacture des Tabacs - Bâtiment C - 4ème étage

Bureaux MC 418 / MC 420

Téléphone : 05 61 63 36 14 / 36 19

[Courriel](#)

## Infos pratiques

---

### Lieu(x)

 Toulouse

# Programme

---

## Organisation

La préparation se déroule **en présentiel** de début décembre jusqu'à fin mai.

Elle est assurée à la fois par des universitaires, des avocats et des magistrats.

L'emploi du temps est établi sur tous les jours de la semaine.

### **Volume des enseignements et des entraînements :**

Note de synthèse – 18h CM

### **Cette préparation comporte :**

- \* 6 cycles de 3 semaines:
  - une semaine d'épreuves
  - une semaine de correction des épreuves
  - une semaine d'approfondissement
  
- \* des entraînements aux épreuves d'admissibilité avec notamment trois sessions d'examens blancs dans les conditions de l'examen.
- \* des entraînements à l'exposé-discussion (Grand Oral)

Les entraînements au grand oral ont lieu en juin.

L'examen d'entrée aux écoles d'avocats (CRFPA) est national. Les sujets des épreuves d'admissibilité sont identiques sur tout le territoire et un calendrier unique est prévu pour les épreuves.